

Députation de la société populaire de Melun (Seine-et-Marne) informant la Convention d'avoir invité tous les citoyens du département à concourir à une souscription pour l'armement d'un vaisseau, lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

Louis Legendre (de Paris)

Citer ce document / Cite this document :

Legendre (de Paris) Louis. Députation de la société populaire de Melun (Seine-et-Marne) informant la Convention d'avoir invité tous les citoyens du département à concourir à une souscription pour l'armement d'un vaisseau, lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 252-253;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18218_t1_0252_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

et de la gloire, en même temps qu'il leur offrira un gage assuré des récompenses dont vous savez payer les vertus guerrières et républicaines.

Je suis porteur de pièces authentiques qui constatent les services et les dernières paroles du général La Barre (59).

Réponse du président.

Le nom de La Barre est cher à tous les Français. Il fut constamment généreux citoyen et intrépide guerrier; il a soutenu le caractère des Français dans tout le cours de la sa glorieuse carrière. Sa mémoire sera consacrée dans les fastes de l'histoire de la liberté. Dugommier, qui t'envoie, en servant l'amitié, sert aussi la patrie; la gloire de l'armée est celle des généraux. Retracer les actions héroïques de La Barre, c'est rappeler le souvenir des prodiges de valeur et de courage des armées dans lesquelles il a combattu.

Toi qui respirez l'amour et la gloire de ton pays en parlant d'un héros, entre dans cette enceinte aux acclamations du peuple; tu annonceras à l'armée avec quel intérêt les représentants de la nation honorent la mémoire des héros morts pour la défense de la patrie, et avec quel soin ils transmettent leur gloire toute entière à la postérité. La Convention t'invite à assister à la séance (60).

[*** : Je sais que le général La Barre a eu le bonheur de mourir pour sa patrie dans les plaines de Catalogne, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandait. Je dois ajouter qu'il a aussi sauvé la vie à notre collègue Soubrany, qui était entouré par un parti ennemi.

Je demande l'insertion de la pétition au Bulletin et le renvoi de la demande au comité d'Instruction publique [et au comité de Salut public] (61). Ces propositions sont décrétées.] (62)

[BRÉARD : C'est fort bon, mais la colonne dont on parle n'existe pas encore. Je demande que le comité d'Instruction publique soit tenu de s'en occuper au plus tôt. Adopté.] (63)

[Sa demande est accueillie par des applaudissements unanimes.] (64)

22

Des citoyens membres de la société populaire de Melun [Seine-et-Marne],

(59) *Débats*, n° 783, 782-783. *Moniteur*, XXII, 510-511; *Bull.*, 26 brum.; *F. de la Républ.*, n° 56; *J. Fr.*, n° 781; *Gazette Fr.*, n° 1048.

(60) *Bull.*, 26 brum. *J. Mont.*, n° 32; *J. Paris*, n° 56; *Mess. Soir*, n° 820; *J. Perlet*, n° 783; *F. de la Républ.*, n° 56.

(61) *Bull.*, 26 brum.

(62) *Moniteur*, XXII, 511.

(63) *Gazette Fr.*, n° 1048.

(64) *J. Mont.*, n° 32. *J. Paris*, n° 56.

annoncent à la Convention que cette société, à l'ouverture de la séance, a voté, le 7 messidor dernier, une souscription pour l'armement d'un vaisseau. Pénétrée de l'importance de cette mesure, elle a invité tous les citoyens du département de Seine-et-Marne à y concourir; elle a eu le plaisir de voir ses intentions secondées; déjà le produit de la souscription de soixante-quatorze communes s'élève à la somme de 41 444 L 11 s. 3 d., sans y comprendre l'évaluation donnée aux bijoux, pièces d'argenterie et autres dons faits à la patrie pour cet objet. Elle en fait hommage à la Convention ainsi que des sentiments de respect et d'attachement que tous ses membres n'ont cessé de lui vouer depuis le 9 thermidor, en reconnaissance des principes de justice que la Convention a consacrés.

Mention honorable, insertion au bulletin avec la nomenclature des communes qui ont participé aux dons (65).

[Une députation de la société populaire de Melun est admise à la barre.] (66)

[Les membres de la société populaire de Melun à la Convention nationale, s. d.] (67)

Citoyens Représentants

Le sept messidor dernier, la société populaire de Melun a voté l'ouverture d'une souscription pour l'armement et la construction d'un vaisseau destiné à augmenter la marine française et à achever de ravir à la superbe Angleterre le sceptre des mers qu'elle a usurpé.

Pénétrée de l'importance de cette mesure et du désir d'en couronner le succès, elle a donné de la publicité à son projet et a invité tous les citoyens du département de Seine-et-Marne à y concourir.

La société populaire de Melun a joui du précieux avantage de voir seconder ses intentions tant dans l'intérieur du département qu'au dehors et elle se proposait de vous apporter en masse ce nouveau tribut supporté avec tant de plaisir par le patriotisme de ses concitoyens; mais déjà elle a été prévenue à votre barre par plusieurs communes dont elle ne peut que louer l'empressement à vous donner la preuve de leurs généreux sacrifices. Des soumissions restaient à acquitter, une correspondance était ouverte à cet effet, les sociétés populaires des autres districts et au termes de la loi du 25 vendémiaire dernier elle n'aurait pu être continuée qu'individuellement. La société populaire de Melun toujours jalouse de vous donner des

(65) P.-V., XLIX, 215. *J. Mont.*, n° 32 et *J. Paris*, n° 56 indiquent 76 communes.

(66) *Moniteur*, XXII, 511. *F. de la Républ.*, n° 56; *J. Fr.*, n° 781, mentions.

(67) C 323, pl. 1380, p. 6. *Débats*, n° 784, 785-786. *Bull.*, 26 brum. (suppl.); *J. Mont.*, n° 32; *J. Paris*, n° 56; *Moniteur*, XXII, 511.

preuves de sa soumission sans tarder s'est empressé de se conformer à cette loi, en conséquence elle s'est fait rendre un compte des sommes qui lui ont été apportées et pour soixante quatorze communes du district de Melun s'élèvent à la somme de quarante un mille quatre cent quarante quatre livres onze sols et trois deniers y compris l'évaluation donnée aux bijoux, pièces d'argenterie et autres dons offerts pour cet objet. Elle vous fait l'hommage de cette somme qui sans doute recevra chaque jour un accroissement par celles qui vous seront offertes des autres communes. Puisse leur réunion et celles de vos constans efforts parvenir au but qu'elle s'est proposée, de réduire l'Angleterre à devenir tributaire de la République française. (*On applaudit*). (68)

Les membres de la société populaire de Melun, soussignés, ne vous rappelleront pas les sentimens qu'ils n'ont cessé de vous manifester et notamment sur les événements du 10 thermidor et votre adresse au peuple français; ils se bornent à vous inviter à maintenir les principes de justice que vous avez adoptés, ils vous assurent de leur soumission et de leur attachement inviolable à la Convention nationale.

Vive la République!

Suivent 55 signatures sur la pétition.

Réponse du président. (69)

Vous apportez, au nom de vos concitoyens, les dons qu'ils offrent à la patrie.

Lorsque les Français se réunissent en société populaire, le génie de la liberté les éclaire; la raison, la justice et l'humanité les inspirent : ils s'affermissent dans l'amour de la patrie et la soumission aux lois : ils s'empressent d'ajouter leurs moyens particuliers aux ressources nationales : ils ajoutent à la fortune publique pour assurer le triomphe de la liberté.

Nos victoires, nos succès sur terre ne laisseront désormais aucun repos aux vrais citoyens jusqu'à ce que nos flottes aient porté la liberté sur l'Océan, comme sur la rive occidentale du Rhin.

La Convention applaudit au zèle, au patriotisme de vos concitoyens, et vous invite à assister à la séance.

[*État des sommes offertes par différentes communes du District de Melun pour coopérer avec la société Populaire à la construction d'un vaisseau. Département de Seine et Marne, District de Melun.*] (70)

<i>Anc. Divisions par Elections</i>	<i>Noms des communes</i>	<i>Sommes en assignats</i>			<i>Sommes en numéraire</i>			<i>Total</i>			<i>Observations</i>
		<i>L</i>	<i>s</i>	<i>d</i>	<i>L</i>	<i>s</i>	<i>d</i>	<i>L</i>	<i>s</i>	<i>d</i>	
Melun	Melun...	11,639	4	3	541	10		12,180	14	3	Dans la somme de 11,639 L 4 s 3 d comprises celle de 980 L 8 s 69 d provenant de bijoux ou en argent portée au bordereau ci-joint.
Melun	Andrezel...	1200						1200			
Melun	Arbonne...	46	5					46	5		
Rozai	Argentière...	17	17					17	17		
Paris	Attili...										
Rozai	Aubepierre...	160	12					160	12		
Melun	Aubigni...	76						76			
Melun	Avon...										
Rozai	Bailli et Carroi	77						77			
Rozai	Beauvoir...	202	1					202	1		
Melun	Blandi...	169	10					169	10		Cette commune ayant reçu sa collecte après la confection du présent état pourquoy elle sera employé par supplément.
Melun	Bois-la-Nation	175						175			
Melun	Boisettes...	464	3		8	8		472	11		
Melun	Boissize-la-Bertrand...	1383	5					1383	5		
Melun	Boissize-la-Nation...	925	15					925	15		
Melun	Bombon...	174	11					174	11		
Melun	Bréau...	155	15					155	15		
Paris	Brie-la-Ville...										

(68) *Moniteur*, XXII, 511.

(69) *Moniteur*, XXII, 511, *Bull.*, 26 brum. (suppl.).

(70) C 323, 1380, p. 7. *Bull.*, 26 brum. (suppl.).